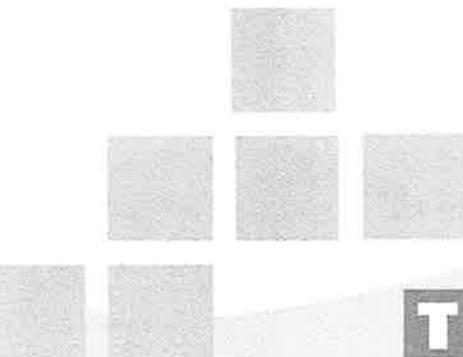


Rapport annuel



2 0 0 3 / 2 0 0 4



T a b l e d e s m a t i è r e s

5	Mot du président
7	Rapport d'activités de l'APF 2003-2004
11	Des nouvelles du réseau
16	Liste des membres
17	La Fondation Donatien Frémont
17	Liste des boursiers
18	Rapports financiers de l'APF (bilan et état des résultats)
22	Rapports financiers de la Fondation Donatien Frémont (bilan et état des résultats)
24	Remerciements - commanditaires AGA

MOT DU PRÉSIDENT

Inscrite sous le signe de la réflexion et de la réorientation, **2003-2004** aura été une année marquée par une restructuration significative au sein de l'Association de la Presse Francophone (APF). Le rapport annuel que je vous présente ci-après, fait état d'une nouvelle donne et démontre avec force que l'APF se trouve désormais à un tournant décisif face à des défis éminents, et ce dans un avenir particulièrement proche.

Au cours de cet exercice financier, il est important de souligner l'une des initiatives les plus salutaires pour l'APF, qui aura été, sans contredit, de doter son bureau national de ressources humaines à la fois professionnelles et suffisantes. En rétrospective, il est évident que cette étape s'avérait essentielle. Elle nous aura permis de réaliser avec succès des projets d'envergure et finalement, de transformer nos objectifs en résultats tangibles. Grâce à cette dynamique renouvelée au sein de l'équipe, aujourd'hui il nous est possible de mettre l'accent sur des avancées manifestes que ce soit dans l'analyse et l'élaboration de dossiers majeurs ou encore dans l'identification et la mise en œuvre d'actions ciblées et porteuses pour l'ensemble de notre réseau.

Autre changement notable : l'activation du secteur des communications et de la représentation politique. En souffrance depuis de nombreuses années, ce secteur fait désormais montre d'une amorce intéressante et prometteuse de « leadership » dans les dossiers politiques de la francophonie canadienne, et ce tant au niveau national, provincial que territorial. Il s'agit d'un atout clef pour le succès des interventions présentes et futures de l'APF auprès des instances institutionnelles et politiques. Pourvue d'un discours politique à la fois structuré et élaboré, l'APF peut désormais défendre de façon novatrice et pondérée, les intérêts et les acquis de la presse francophone en situation minoritaire.

Par ailleurs, je suis particulièrement heureux que l'APF, dans le cadre de sa future planification stratégique 2004-2009, démonte une volonté manifeste de consolider sa structure et se tourne définitivement vers l'avenir. Notre association a identifié des objectifs clairs et réalistes qui lui permettront à la fois de rester sur sa lancée mais également de mobiliser et responsabiliser l'ensemble de ses membres autour de la mise en œuvre de grands axes stratégiques.

Enfin, dans le contexte actuel d'une francophonie canadienne évolutive, diversifiée et multiculturelle, cette année, l'APF s'est particulièrement investie tant dans une recherche intensive de projets novateurs que dans des partenariats précurseurs, pour que son réseau médiatique puisse s'adapter rapidement à ces nouvelles réalités et soit à même de relever les défis qui y sont inhérents. Je me réjouis de l'efficacité et de l'enthousiasme dont fait montre le personnel du bureau national et tiens ici, au nom de tous les éditeurs (trices) à les remercier. Je note avec satisfaction que notre association, est en train de se positionner au niveau national comme un des chefs de file des médias francophones en situation minoritaire.

Gilles Haché

RAPPORT D'ACTIVITÉS D'AVRIL 2003 À MARS 2004

Tout au long du dernier exercice financier 2003-2004, c'est selon les cinq volets d'intervention de sa programmation annuelle que l'APF est intervenue et a défini sa stratégie d'action.

1.0 La représentation et la concertation :

Le secteur de la représentation et la concertation regroupe la représentation politique, la concertation avec d'autres organismes et entre les membres de l'APF, les structures démocratiques de l'organisme ainsi que son fonctionnement interne.

1.1 La représentation politique :

Sur le plan politique 2003/2004 aura été une année particulièrement intensive et active pour l'APF. L'entrée en fonction d'une ressource humaine pour se consacrer à ce domaine a été un élément révélateur de l'importance, voire l'urgence, qu'il y avait à développer et structurer les interventions politiques de notre association. Une nouvelle donne qui a permis à l'APF de mieux focaliser son action et ses stratégies sur des dossiers majeurs pour la francophonie canadienne en général et pour la presse francophone en situation minoritaire en particulier.

L'APF veut devenir un intervenant clé lors de consultations et dans tous les dossiers politiques touchant à l'avenir de la presse francophone en situation minoritaire.

1.1.1 « Vers des politiques provinciales de communication dans la langue de la minorité. »

Une des initiatives les plus pertinentes de 2003-2004 est sans aucun doute le projet commun avec l'Alliance des radios communautaires (ARC) du Canada intitulée « Vers des politiques provinciales de communication dans la langue de la minorité ». Tout au long de l'année, la Directrice des communications et des relations gouvernementales de l'APF, de concert avec les organismes francophones provinciaux et les médias francophones de chacune des provinces et territoires, a mis en place des comités de travail dont les objectifs principaux sont :

- d'inciter l'adoption d'une loi ou d'une politique de communication en français dans les provinces et territoires où elle n'existe pas;
- d'obtenir, dans certaines provinces et territoires, une révision des lois et politiques de communication en français pour une politique linguistique d'équivalence en faveur des communautés francophones et acadienne, tout en incluant un volet qui sera consacré à la publicité dans les médias communautaires en milieu minoritaire.

Aujourd'hui, le premier bilan des démarches effectuées auprès des gouvernements provinciaux est très encourageant et des incidences positives commencent à se profiler pour nos médias respectifs. Des groupes de travail sont en place dans huit provinces et territoires. Les autres comités seront mis en place prochainement.

1.1.2 Table de concertation sur les communications

Toujours de concert avec l'ARC et d'autres partenaires du milieu médiatique en situation minoritaire et, sous l'égide de la FCFA, l'APF a participé à la mise sur pied d'une table de concertation sur les communications. Cette table va contribuer à inscrire les communications au cœur des initiatives gouvernementales et permettre une meilleure implication de nos réseaux respectifs et des prises de position face au Plan d'action sur les Langues officielles, la future entente Canada-organismes nationaux, etc.

1.1.3 Comité de Patrimoine canadien sur les médias minoritaires

L'APF a également réclamé la mise sur pied du comité de Patrimoine canadien sur les médias minoritaires tel que recommandé par la commissaire aux langues officielles dans son rapport de 2002. Un mécanisme qui facilitera la consultation de la part des instances gouvernementales, puisqu'elle regroupera les principaux interlocuteurs de la scène nationale dans le domaine des communications.

1.1.4 La FCFA

Pour ce qui est des rencontres statutaires de la FCFA, l'APF y a participé régulièrement. Il est évident que l'année qui s'annonce en est une charnière, notamment avec le futur renouvellement des ententes Canada-organismes nationaux, les incertitudes sont nombreuses et la direction générale et la présidence de l'APF assurent dans ce dossier un suivi assidu. Dans le dossier du moratoire sur la publicité annoncé en mars 2004, l'appui et l'implication de la FCFA et de ses membres ont été d'un apport important à nos démarches. L'APF pouvait compter, tout au long du démarchage, sur l'appui des membres du personnel de la FCFA et des interventions ponctuelles par sa présidence.

1.1.5 Le gouvernement du Québec

L'année 2003-2004 aura été celle d'un nouveau tournant dans nos relations avec le gouvernement du Québec. L'APF qui entretient, depuis plusieurs années, d'excellentes relations avec le Secrétariat des affaires intergouvernementales canadiennes du Québec (SAIC) a salué la volonté politique du Québec de réviser sa politique à l'égard des communautés francophones. Lors des consultations du gouvernement québécois auprès des organismes francophones nationaux, l'APF a fait part de ses recommandations et avenues de collaboration.

1.1.6 Le moratoire sur la publicité

La crise provoquée par le moratoire sur les publicités fédérales et les démarches politiques entreprises par l'APF sont autant de preuves du type d'actions stratégiques que notre association peut désormais entreprendre pour une défense active et ciblée des intérêts de ses membres. Dès l'annonce du moratoire sur la publicité fédérale et des coupures dans le budget de publicité, l'APF a amorcé une série de démarches politiques et médiatiques pour inciter le gouvernement à trouver une solution rapide.

1.2 Les structures démocratiques

1.2.1 Assemblée générale annuelle

C'est à Winnipeg que l'APF a tenu en 2003 son Assemblée générale annuelle. Ce fut un franc succès et les éditeurs (trices) de l'APF ont particulièrement apprécié l'accueil chaleureux qui leur avait réservé toute l'équipe du journal «La Liberté». Le journal francophone du Manitoba fêtait quant à lui son 90^{ème} anniversaire. Ce fut un moment tout à fait mémorable pour tous les participants et d'autant plus pour le journal «La Liberté» qui a été nommé «journal de l'année 2003» lors du traditionnel Gala des prix d'Excellence. Par ailleurs, l'Assemblée générale annuelle fut une plate forme d'échanges nombreux et pertinents, notamment lors de l'exercice de planification stratégique qui a permis à l'ensemble des intervenants de mieux cerner les enjeux de l'Association et d'en définir les grandes orientations pour les années à venir. Des amendements aux règlements de l'Association, plus inclusive au niveau du membership, ont été adoptés en Assemblée générale. Enfin, les membres ont accepté deux nouveaux membres réguliers (La Nouvelle et L'Info Week-end) et deux nouveaux membres en probation (Le Saint-Jeanois et La voix du Restigouche).

1.2.2 Réunions du Conseil d'Administration

Pour l'exercice 2003-2004, le Conseil d'administration s'est réuni à quatre reprises. Il s'est consulté à deux reprises par voie de conférence téléphonique pour assurer le suivi des dossiers du Bureau national. Le Conseil a validé la version finale de la planification stratégique 2004-2009 qui va être présentée lors de la prochaine Assemblée générale annuelle de juin 2004.

1.3 Le Fonctionnement interne

1.3.1 Des changements dans l'équipe du bureau national et de la cessation d'activités d'OPSCOM

Au début d'avril 2003, Annick Schulz a accepté le poste de Directrice des communications et des relations gouvernementales. Étienne Alary, Rédacteur en chef au journal Agricom, s'est joint à l'équipe en juillet en tant que coordonnateur du Service de nouvelles. L'équipe du Bureau national a connu un roulement de personnel au niveau du poste de l'Agent de développement et des projets spéciaux. En novembre, l'APF se séparait de l'employé qui occupait ce poste pour engager en janvier 2004, Céline Romanin qui était auparavant au Réseau National Action Éducation Femmes (RNAEF). Le bureau national s'est également doté d'une adjointe administrative, Murielle Guerette qui venait de quitter les bureaux de la Fédération des francophones de Terre-Neuve et Labrador.

En février, la dernière employée de l'entité commerciale OPSCOM quittait son poste, lors de la cessation d'activités de l'agence de publicité nationale.

1.3.2 Financement

La diversification des sources de financement est restée la ligne directrice de la politique de financement du Bureau national. Les demandes de subventions faites par l'APF et les projets dans lesquels elle s'est investie (Patrimoine canadien, SAIC, Industrie Canada avec le programme Francocommunautés virtuelles, l'APECA et FedNor pour le projet Destinations PME...) témoignent de cette volonté. Certaines demandes, dont l'une fait pour le 400^{ème} anniversaire de l'Acadie, n'ont pas été retenues par les pourvoyeurs de fonds.

1.3.3 Restructuration du secteur des communications

Avec une direction aux communications, l'APF a mis l'accent sur une plus grande visibilité de ses activités et de ses revendications, notamment dans le cadre du moratoire sur les publicités fédérales. Une des priorités en 2003-2004 a été de développer et de restructurer les communications de l'organisme. Les outils de communication qui avaient été créés l'an dernier ont permis de distribuer des trousseaux lors d'événements ponctuels ou de démarchages politiques. Un bulletin «Newsletter» de l'APF vient d'être développé et va faire l'objet d'un envoi mensuel. Par ailleurs, l'accent a été mis sur l'intensification des communications internes avec les membres pour une communication plus efficace sur les activités de l'APF et les décisions du Conseil d'administration.

Enfin, de concert avec le coordonnateur du Service de nouvelles, la direction des communications a voulu mieux positionner l'APF dans les autres médias, faire connaître davantage le rôle et les enjeux de l'association et augmenter la notoriété des membres (émissions télévisuelles, revues de presse à TFO, Radio-Canada, CBC etc..).

Par ailleurs, un effort particulier a été mis sur la promotion entourant certaines activités de l'APF soit dans les journaux ou le site Internet de l'Association telles la campagne de bourses de la Fondation Donatien Frémont, l'annonce de notre Assemblée générale annuelle et du Gala des Prix d'excellence, etc. Afin de se donner un cadre stratégique pour ses activités de communication, l'APF veut, dans le courant du prochain exercice financier, se munir d'un plan de communication qui est actuellement en phase rédactionnelle.

2.0 Service de nouvelles

Depuis l'entrée en fonction du coordonnateur du Service de nouvelles en juillet 2003, le Service de nouvelles s'est donné de nouveaux volets d'activités, notamment le secteur formation aux membres. Tout en maintenant la qualité de la couverture journalistique au niveau de l'actualité nationale, le Service de nouvelles offre désormais un complément de services d'information pertinent et diversifié à ses membres et abonnés. Véritable centre névralgique du service aux membres, les journaux membres vont y chercher les articles de la rédaction de l'APF, la caricature hebdomadaire, des chroniques récurrentes et/ou des articles de fond sur des thématiques ponctuelles. Il s'agit d'une plaque tournante de nouvelles entrantes et sortantes et d'échanges réguliers entre les journaux.

Le Service de nouvelles a aussi assuré la rédaction de la totalité des textes pour le cahier éducation, Expressions francophones et des partenariats nationaux décrits à la section 3,1 et 3,2 de ce rapport. Le coordonnateur du Service de nouvelles fait des revues de presses pour la radio de Radio Canada à « Ici Ontario », pour le Réseau francophone d'Amérique et pour TFO à « Panorama ». Le maintien du site Internet et à la coordination de toutes les activités de formation ont été d'autres exemples de contributions de cet employé.

3.0 Partenariats et suppléments nationaux

Pendant l'exercice 2003-2004, l'APF s'est employée à intensifier ses relations avec l'ARC du Canada et développer des projets communs afin de consolider ses liens avec les radios francophones en milieu minoritaire, c'est effectivement le cas dans le cadre du projet de lobbying politique « Vers des politiques provinciales de communication dans la langue de la minorité ». En parallèle, l'APF a entretenu des relations privilégiées avec les organismes francophones portes-parole nationaux et en province avec divers types de partenariats (chroniques thématiques, échange de visibilité etc..).

3.1 Suppléments nationaux

Éducation postsecondaire Volume 8 : La dernière édition du supplément national de l'Association de la presse francophone (APF) sur l'Éducation postsecondaire (volume 8) a été diffusée en janvier 2004. Tirée à raison de 250 000 exemplaires, cette publication d'envergure nationale a rejoint plus d'un demi million de lecteurs (trices) francophones d'un océan à l'autre. Comme l'an dernier, le niveau des ventes a été satisfaisant, la pérennité de ce cahier sur la scène francophone semble désormais assurée. Le contenu de ce cahier peut également être consulté sur le site de l'APF à l'adresse www.journaux.apf.ca/education.

Expressions francophones : Ce produit publié dans 25 journaux de l'APF, avec des articles sur l'actualité francophone et des annonces d'associations francophones a été créé pour aider les organismes francophones nationaux dans la promotion de leurs activités. Malgré les efforts du bureau national, Expressions francophones n'a pas été publié avant février 2004. Au regard de ces résultats, le produit est désormais « modulable » selon le montant de publicité vendue afin d'assurer sa viabilité financière.

3.2 Projets nationaux

Chroniques économiques : Pour la deuxième année consécutive, l'APF s'est associée à l'ARC du Canada pour le projet « DESTINATIONS PME » qui a été financé par l'Agence de promotion de développement économique du Canada Atlantique (APECA) et FEDNOR d'Industrie Canada. Cette initiative vise la promotion à grande envergure de jeunes entrepreneurs des communautés francophones et acadiennes de l'Atlantique et du Nord de l'Ontario. Il s'agit essentiellement de chroniques de sensibilisation publiées dans les journaux de l'Atlantique et du Nord de l'Ontario et diffusées par les radios communautaires de ces mêmes régions durant une période de 16 semaines.

Forum culturel de la Fédération culturelle canadienne-française (FCCF). À l'occasion du forum culturel de la FCCF qui s'est tenu en septembre à Moncton, un nouveau partenariat entre les quatre organismes nationaux membres de la Table sectorielle Économie et Communications avait été mis en place. Onze acteurs de développement culturel

ont fait l'objet des chroniques publiées dans les journaux membres de l'APF, sur les sites Web du CVFA, du C.C.C., de l'ARC du Canada et de l'APF, et des capsules furent diffusées à l'antenne des radios membres de l'ARC du Canada.

Les Rendez-vous de la Francophonie : Comme tous les ans au mois de mars, dans le cadre d'un partenariat de visibilité avec « Les Rendez-vous de la Francophonie », l'APF a fait une campagne de promotion dans son réseau journalistique des calendriers d'activités des Rendez-vous de la Francophonie.

Via TVA : Dans le cadre d'un partenariat de visibilité avec les Productions Rivard de Winnipeg, une émission spéciale sur les journaux de l'APF a été réalisée lors de notre dernière Assemblée générale annuelle et a été diffusée sur les ondes de TVA.

4.0 Le site Internet journaux.apf.ca

Grâce à une nouvelle subvention du programme Franccommunautés virtuelles, une panoplie de services en ligne ont pu être développés pour les journaux membres de l'APF (vente de chroniques des journaux par souscription, création d'un forum d'échanges, l'envoi d'un bulletin interne et d'un « newsletter » etc.) et un nouveau visuel a été mis en ligne

Par ailleurs, le développement du potentiel publicitaire du site journaux.apf.ca a été une des priorités du bureau national. Une consultante a été engagée pour assurer la commercialisation du site, dans le souci d'avoir de nouvelles avenues pour les journaux membres de vendre de la publicité sur leurs pages, notamment à des clients locaux.

Avec un minimum d'investissement, le site de l'APF permet aux journaux membres d'être présents sur le Web, de faire leur propre mise en ligne, personnaliser leur présentation, et en faire un portail pour leur communauté.

Au cours des dernières années, l'adresse www.journaux.apf.ca, avec les contenus de vingt sept journaux membres, s'est imposée naturellement dans l'info route francophone canadienne. Il reste une des réalisations les plus réussies pour l'APF et représente une pierre angulaire essentielle dans la diffusion de l'actualité francophone et acadienne au Canada.

5.0 Les services aux membres :

Soutien professionnel :

A nouveau cette année, l'axe d'intervention qui a été privilégié, a été celui de la formation et du soutien professionnel pour les journaux-membres. L'APF vise à mettre en place une culture de perfectionnement professionnel flexible et adapté au contexte des journaux membres.

5.1 Synergie formation :

Le projet de formation et d'échanges d'expertise financé par Patrimoine canadien a fait l'objet d'une participation tardive mais intéressante et d'exercice de rétroaction des plus positifs.

Plusieurs conférences téléphoniques ont été organisées et cette formule s'est avérée un succès dès le départ. La première conférence sur l'éditorial, qui a eu lieu le 27 janvier 2004 et qui a été animée par Éric Battala (Le Franco), a permis à 10 membres d'échanger sur le sujet. Le 11 février, la thématique de la gestion des photographies numériques a été abordée. Roger Duplantie (Le Carillon) a agi à titre de

personne ressource pour cet échange avec une participation de plus de 11 journaux. Finalement, les graphistes du réseau n'ont pas été oubliés. Animée par Véronique Togneri de La Liberté, une conférence a été organisée avec 5 membres du réseau. Une dernière conférence s'est déroulée le 11 mars. Toute la question de la gestion de l'abonnement et de la distribution a été abordée de près. Seuls quatre journaux y ont participé. Le Bureau national continuera d'offrir le service de conférences téléphoniques thématiques sur une base mensuelle et selon l'intérêt des membres.

Au niveau des jumelages de journaux et d'échanges d'expertises sur le terrain quelques projets ont été réalisés. Ainsi, l'équipe du « Courrier de la Nouvelle-Écosse » a accueilli Gilles Haché du « Moniteur acadien » pour une session de perfectionnement au logiciel File Maker Pro. Enfin du côté graphisme, « l'Aurore boréale » a pu bénéficier de l'expertise de Nathalie Franck du journal « l'Eau vive ». À Winnipeg, les journalistes de La Liberté et de l'Express du Pacifique ont pu participer à une journée de formation animée par Sylviane Lanthier.

5.2 Partenariat de formation avec les Hebdos du Québec

C'est avec l'appui financier du Secrétariat des affaires intergouvernementales canadiennes du Québec (SAIC) et en partenariat avec « Les Hebdos du Québec » que la tenue de plusieurs sessions de formation a été rendue possible.

En novembre 2003, une douzaine de nos membres se sont déplacés à Montréal pour participer à une session de formation organisée conjointement avec les Hebdos du Québec sur la photographie. En plus des membres de l'APF, près d'une trentaine de membres des Hebdos du Québec ont bénéficié de cette formation offerte par Jacques Boissinot de la Presse canadienne. Lors de cette même journée de formation, Sylviane Lanthier a fait une présentation et une interprétation de son guide « La pratique du journalisme » aux participants. Cette collaboration avec les Hebdos du Québec s'est poursuivie jusqu'en avril avec à une formation sur les techniques d'entrevue qui a attiré 18 journalistes de l'APF.

Le bilan de ces expériences avec les Hebdos du Québec s'avère particulièrement positif. Le partage de compétences professionnelles entre les deux organismes est des plus

profitables. C'est d'ailleurs dans cette optique, qu'en 2004-2005 l'APF a déposé une nouvelle demande de financement auprès du SAIC pour offrir aux ressources humaines du réseau les formations organisées par les Hebdos du Québec.

5.3 Les services de base :

Échange d'abonnements

Au cours des années, ce service offert aux membres a su s'implanter comme un service essentiel. Les journaux peuvent ainsi bénéficier des autres publications du réseau et les utiliser selon leurs besoins.

Certification des tirages

Pour ce faire deux firmes de certifications (ABC et ODC) sont utilisées et l'APF incite ses journaux à profiter de ce service. Il s'agit d'un exercice permettant d'augmenter la crédibilité de la presse écrite francophone au niveau des clients et/ou de tout autre intervenant.

« Les cahiers du Textuel »

Quatorze journaux-membres bénéficient de l'abonnement de groupe pour le service de cahiers thématiques offert par « Les cahiers du Textuel plus ».

6.0 EN CONCLUSION

L'exercice 2003-2004 restera marqué par la volonté manifeste du bureau national, de concert avec le Conseil d'administration de donner un nouvel élan à l'APF. L'équipe du Bureau et le Conseil d'administration vont explorer de nouvelles pistes d'action pour consolider la structure du réseau et en favoriser l'évolution, notamment par le recrutement de nouveaux membres. Pour ce qui est du mandat de l'APF, le bureau national qui est maintenant doté de ressources humaines suffisantes, veut devenir un intervenant clé lors de consultations et dans tous les dossiers politiques touchant à l'avenir de la presse francophone et acadienne avec un discours politique articulé est élaboré pour défendre aux mieux les intérêts de la presse francophone en situation minoritaire et mettre l'accent sur le rôle de la presse francophone dans le développement des communautés francophones et acadiennes du Canada.

Francis Potié

LES JOURNAUX DE L'APF UN RÉSEAU PRÉSENT!!

LORS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ANNUELLE DE L'APF À WINNIPEG
LE 2 AOÛT 2003, LE PRIX
D'EXCELLENCE GÉNÉRALE POUR
LE JOURNAL DE L'ANNÉE 2003
A ÉTÉ DÉCERNÉ AU JOURNAL
«LA LIBERTÉ».

La
LIBERTÉ

DES ANNIVERSAIRES À CÉLÉBRER

Pour le seul journal francophone au Yukon, *L'Aurore boréale* à Whitehorse, l'année 2003 a marqué le vingtième anniversaire du journal. Le 31 octobre, un cahier spécial intitulé *Témoignages* a immortalisé sur papier les vingt ans de journal et par ricochet les 20 ans de la communauté franco-yukonnaise. C'est le 6 novembre que les francophones et francophiles sont venus en grand nombre fêter les accomplissements de leur journal lors d'un souper communautaire particulièrement sympathique.

En Alberta, l'année 2003-2004 au journal *Le Franco* d'Edmonton a été marquée à une seule étiquette ou presque: celle de son 75^e anniversaire. Une année garnie d'efforts destinés non

seulement à souligner l'événement mais aussi à augmenter la visibilité de l'hebdomadaire. Tous ces efforts, quand même entamés en fin d'année budgétaire précédente, ont connu leur aboutissement et apogée à l'automne 2003, avec, successivement, la parution d'une brochure retraçant l'évolution des écoles françaises en Alberta, la tenue d'un Gala de 75^e anniversaire dans le cadre du Rond-Point albertain, la finalisation d'un cahier spécial titré *Témoignages* au lendemain de ce Rond-Point, et l'impression d'un livret souvenir historique, *In Medias Res - De La Survivance au Franco*, lancé en grandes pompes dans les nouveaux locaux de la Société Radio-Canada à Edmonton.

La Liberté (Winnipeg, Manitoba), a célébré en 2003-2004 son 90^e anniversaire. Le journal a été fondé en 1913 par les pères Oblats, l'année même où ils fondaient *Le Droit* à Ottawa. À l'époque, deux journaux étaient déjà publiés en français au Manitoba; et ces deux journaux étaient politiquement très partisans. C'est ce qui a en partie amené les Oblats à fonder un journal qui serait mieux à même de ressembler les francophones, et qui serait libre de toute attache politique... d'où le nom du journal. Au cours des ans, *La Liberté* a été le témoin des événements qui ont forgé la communauté francophone et s'est fait le défenseur de ses intérêts majeurs, notamment en matière d'éducation en français et de préservation de la langue et de la culture françaises. Le premier numéro publié le 20 mai 1913 abordait déjà les question des écoles françaises... en Ontario! *La Liberté* a donc souligné cet anniversaire important en 2003-2004, notamment en accueillant l'assemblée générale annuelle de l'Association de la presse francophone, qui a eu lieu en terre manitobaine en août dernier.

En 2003, *L'Express d'Orléans* (Ontario) a célébré ses 20 ans d'existence avec un cahier souvenir rappelant les nouvelles les plus importantes pour la communauté francophone d'Orléans, puis d'Ottawa. Au ton sépia, ce cahier, publié en décembre, a permis aux nouveaux lecteurs du journal — car Orléans est toujours en croissance — de découvrir l'histoire de leur communauté.

Le Madawaska (Edmundston, Nouveau-Brunswick) fêtait également cette année ses 90 ans au service de sa communauté et *Agricom* de Clarence Creek (Ontario) a fêté le 15 août 2003 son vingtième anniversaire de fondation.

DES DISTINCTIONS

L'année 2003-2004 reste mémorable pour *La Voix acadienne* (Summerside Île du Prince Edouard) puisque le journal a remporté le « Prix d'Initiation pour la santé des femmes au Canada Atlantique 2003 » pour sa contribution à l'avancement de la santé humaine de chacun. Une autre reconnaissance a été le « Prix de reconnaissance en égalité » au niveau provincial remis pour la contribution à l'avancement à la cause des femmes à l'I.-P.-É.

Pour l'Aviron (Campbellton, Nouveau-Brunswick) l'un des faits saillants de l'année 2003 est sans contredit, le Prix de l'infographiste de l'année. Annuellement, la réalisation des artisans des 52 hebdomadaires de Sunmédia est récompensée par catégorie. M. Luc Vallières de l'atelier de *L'Aviron* s'est vu décerner cet honneur lors du Congrès des hebdomadaires régionaux de Québecor.



De son côté, au mois de juin, **L'Express d'Orléans** (Ontario) a honoré les meilleurs journalistes, photographes, caricaturistes et éditorialistes de **L'Express Étudiant**, lors d'un grand gala au cours duquel ont été remis 6500 \$ en prix et bourses. La première année de **L'Express Étudiant**, écrit par et pour les étudiants de 10 écoles secondaires a été un tel succès que cette publication est passée de 12 à 16 pages en 2003-2004 et publie maintenant les textes de 20 écoles.

AVANCÉES TECHNOLOGIQUES

Agricom (Clarence Creek, Ontario) a continué d'acquiescer «collectivement» de la maîtrise technique dans la gestion de la couleur, du traitement de la photographie numérique et de la technologie de transfert de plate-forme PDF, tout en maintenant à un niveau raisonnable ses investissements dans le matériel informatique.

Au **Gaboteur** (St John's, Terre-Neuve), un pas décisif a été d'effectuer le montage sur place et le journal a investi dans l'achat d'équipement informatique et de logiciels appropriés.

La Voix acadienne a opéré une mise à jour de ses ordinateurs. Un projet qui a été parrainé par le Gouvernement du Québec de concert avec le gouvernement de l'Î.-P.-É. Le ministère de l'APECA a aussi contribué à la réalisation de ce projet. Ces nouveaux équipements en place vont permettre l'archivage de toutes les éditions du journal depuis ses débuts. Le contenu sera disponible sur le site internet du journal.

Pour **Le Franco** en plus du travail effectué au chapitre de la numérisation du journal, travail qui s'était jusque là limité au processus d'imprimerie, un

nouveau site Internet a été finalisé et rendu public, d'ailleurs au soir même du lancement du livret commémoratif In Medias Res, à l'adresse : le franco.ab.ca.

RESTRUCTURATION ET MOUVEMENTS DE PERSONNEL

Pour **Le Saint-Jeannois** (Saint-Jean, Nouveau-Brunswick) l'année 2003-2004 fut sans contredit une année charnière pour le seul journal francophone du Saint-Jean métropolitain. Que ce soit au niveau du statut du journal ou au niveau de l'accroissement de son personnel, Le Saint-Jeannois a connu une croissance globale. Plusieurs personnes se sont ajoutées à l'équipe du Saint-Jeannois, si bien que l'ARCF de Saint-Jean (aussi gestionnaire du Centre scolaire-municipal Samuel-de-Champlain), a dû retenir des espaces de bureau supplémentaire dans l'édifice. Ainsi, l'équipe du journal occupe désormais son propre local en une salle de conférence convertie en bureaux. L'équipe du journal a commencé à grandir à l'automne 2003 avec l'arrivée de Josée Thibault à titre de chef du marketing. Plus tard, un stagiaire en graphisme, Kevin Ouellette, s'est joint à l'équipe en février 2004. Plus tard en mars, ayant été muté à un autre service, il sera remplacé par un autre stagiaire en graphisme, Alexandre LeBlanc. Une illustratrice s'est également jointe à l'équipe. Josée Robichaud qui travaille au journal sous l'égide d'un programme coop.

Finalement, le premier journaliste à temps plein du Saint-Jeannois, Marc-André Bouchard, a fait son arrivée au journal à la fin mars - un autre échelon historique dans le développement du journal. D'autre part, Ted Parisé,

demeure toujours à la barre du journal comptant également sur bon nombre de collaborateurs essentiels à la réussite du journal.

À **L'Aviron** l'équipe de vente connaît un souffle nouveau avec l'embauche de deux nouvelles conseillères publicitaires : Nicole Lurette et Carole Aucoin. Ce cycle de changement se poursuit également avec Louise Décary, nouvelle rédactrice en chef, et Marc Lejeune, infographiste.

Au **Madawaska** à l'aube de son 90e anniversaire l'hebdomadaire est devenu membre de la famille «Brunswick News» et avec ce changement de cap plusieurs changements furent apportés. Premièrement, il y a eu un changement à la direction, puis des améliorations locatives ainsi que l'achat de nouveaux équipements, représentant un investissement de plusieurs milliers de dollars qui ont été apporté au bâtiment du journal vieux de plus de 100 ans.

Le Moniteur Acadien (Shédiac, Nouveau-Brunswick) peut également compter sur de loyaux employés dont la moitié sont avec le journal depuis près d'une quinzaine d'années. L'ancienne rédactrice en chef, qui avait travaillé au journal pendant dix ans, est maintenant de retour après une absence de six ans.

Au **Gaboteur** la publication de 22 éditions du journal a été assurée malgré un roulement complet du personnel. En juillet 2003, on a assisté à l'embauche d'un nouveau directeur général (Steven Watt) et d'une nouvelle rédactrice en chef (Sophie Roch) qui a été suivi en décembre par l'arrivée d'un représentant publicitaire (Marc Despatie).

Pour **Le Courrier de la Nouvelle-Écosse** (Pointe de L'Église, Nouvelle-Écosse)

La production du journal est un travail d'équipe fort important. Vu le nombre limité d'employés sur place, le journal a révisé la structure des emplois, ce qui permet une plus grande flexibilité dans la production du journal.



Désormais chaque employé participe activement à plusieurs étapes du montage du journal et à d'autres tâches connexes.

Le Métropolitain (Toronto, Ontario) a agrandi son équipe avec deux nouveaux employés. **Le Régional** (Brampton, Ontario) est déménagé dans de nouveaux locaux au 810, rue East Main, à Welland. Ce nouvel emplacement, dans le club francophone local, lui assure une meilleure visibilité. De même pour **Le Rempart** (Windsor, Ontario) qui lui est déménagé au premier étage de la Place Concorde.

Au Journal de Cornwall (Cornwall, Ontario), une journaliste qui était en poste au Carillon, en janvier 2003, accepté de relever un nouveau défi ce qui a eu pour effet d'apporter une certaine continuité. Côté publicité, un nouveau représentant est aussi entré en fonction en janvier 2003. Ses expériences antécédentes jumelées à son désir de réussir a permis au journal de se stabiliser et d'entrevoir de meilleurs jours.

Le Voyageur (Sudbury, Ontario). La dernière année a été marquée par l'arrivée à plein temps du propriétaire et éditeur du journal, Réjean Grenier, au sein de l'équipe du *Voyageur*. Un ancien membre de l'équipe est aussi revenu au bercail après un an et demi d'absence, soit Yves Nadeau, directeur du marketing. De plus, le journal a accueilli une nouvelle graphiste dans l'équipe, Liane Brunet.

Au journal **Le Nord** (Hearst, Ontario) l'équipe est passée par des hauts et des bas en 2003. Le marasme dans la situation économique locale a continué de perturber les opérations du journal pendant une bonne partie de l'année. Le départ de quelques employés expérimentés a causé des maux de tête mettant en évidence le manque de formation et les carences à écrire correctement la langue française ainsi que les problèmes pour trouver les ressources adéquates pour combler les postes vacants. L'entraînement des nouveaux employés a requis également

beaucoup d'énergie de l'équipe de direction, qui doit continuer à vaquer à ses occupations normales qui sont déjà nombreuses.

Au journal **Agricom** on a assisté au départ du rédacteur en chef, qui a opté cette fois-ci pour un poste à l'Association de la presse francophone. Agricom a choisi de prendre à sa charge la formation d'une personne de retour sur le marché du travail et extrêmement motivée à apprendre le métier de journaliste agricole. Grâce à l'aide du Département de développement des ressources humaines Canada et de nombreuses sessions de formation du volet de formation/soutien aux membres de l'APF, la nouvelle venue au journalisme a vite acquis les éléments essentiels du métier et s'est mérité un poste permanent au sein de l'équipe.

En avril 2003, **L'Express d'Orléans** a accueilli une stagiaire du programme de journalisme de La Cité collégiale, a engagé une jeune journaliste à temps partiel; et a offert un stage co-op à un étudiant de 11^e année, tandis que Jean-François Bertrand, en poste depuis un an, a continué d'assurer le poste de rédacteur en chef.

La Nouvelle (Embrun, Ontario) l'entreprise est en pleine évolution et pour répondre mieux aux attentes de son lectorat et de ses annonceurs, le poste d'infographiste en est devenu un à temps complet plutôt qu'un emploi de pigiste.

DES PRÉOCCUPATIONS AU SEIN DU RÉSEAU

Année difficile à **L'Aquilon** (Yellowknife, Territoires du Nord-Ouest): le journal a accusé une importante baisse de revenu de ses ventes en 2003-2004. Les revenus ont chuté d'environ 20%. Une baisse de revenu qui a été constatée en début d'année et qui a

conduit à une coupure de poste en août pour faire face à la nouvelle situation. Il va sans dire que ceci a grandement entravé les activités de diversification entreprises depuis deux ans par le journal. Au niveau de la publicité du gouvernement territorial, la reprise d'avril semble indiquer que la baisse des ventes en février et mars pourrait être due à un décalage des dépenses du gouvernement d'une année financière à l'autre.

L'Express du Pacifique (Vancouver, Colombie-Britannique) au cours de l'exercice 2003-2004, ce qui a eu le plus d'impact sur les activités du journal a été le dossier du financement en vertu de l'Entente Canada-Communauté. En mai 2003, lors de sa première Assemblée générale annuelle, le Conseil d'administration de la Société de l'Express du Pacifique avait réaffirmé son intention de diversifier ses sources de financement et accroître sa pénétration sur l'ensemble du territoire de la Colombie-Britannique. Un projet avait été déposé auprès du comité de gestion de l'Entente Canada-Communauté (Patrimoine canadien) à cet effet. Il s'agissait d'une stratégie ambitieuse destinée à assurer la viabilité financière du journal à long terme. Malheureusement, les membres du comité de gestion, chargés d'allouer les fonds disponibles, ne partageaient pas cette vision et le financement accordé par ce même comité n'a représenté qu'un faible pourcentage du montant nécessaire pour mener à bien cette stratégie. Par ailleurs, l'Express du Pacifique a aussi dû composer, avec les retombées du « scandale des commandites », notamment avec le moratoire imposé sur l'octroi de la publicité fédérale.

Pour **Le Saint-Jeannois**, malgré une croissance régulière que l'ARCf gère avec brio, le journal n'est toujours pas rentable. Les soubressauts de l'agence nationale OPSCOM, la lenteur incroyable et inexplicable pour faire enregistrer le journal auprès du gouvernement fédéral et le coup de




LE MÉTROPOLITAIN

LE RÉGIONAL
Le Rempart

théâtre du scandale des commandites, et le moratoire qui s'en est suivi, ont fait mal au Saint-Jeanois. Par ailleurs, le journal qui évolue dans un milieu à majorité anglophone où entreprises, organismes, institutions et gouvernements ne sont pas habitués à annoncer en français (même en étant au Nouveau-Brunswick) rend la tâche ardue du côté des revenus publicitaires.

A l'**Eau Vive** (Regina, Saskatchewan), la Coopérative des publications francophones, propriétaire du journal a organisé une campagne de prélèvement de fonds pour la Fondation Marcel Moor. Les collectes de cette fondation sont venus garantir la survie de l'Eau vive.

**QUELQUES RÉFLEXIONS
SUR LE MORATOIRE
ET SES IMPACTS...**

Le Carillon (Hawksbury, Ontario) « Côté publicité, il est certain que le moratoire sur la publicité fédérale laisse un manque à gagner qui sera irrécupérable. De plus, la situation économique de notre région n'est pas rose depuis environ un an. Plusieurs industries qui offraient de bons salaires ont procédé à des mises à pied. »

Le Journal de Cornwall, « Ses expériences antérieures jumelées à son désir de réussir a permis au journal de se stabiliser et d'entrevoir de meilleurs jours. Toutefois, la situation financière du journal étant plus précaire, il est certain que le moratoire sur la publicité fédérale a un impact considérable sur le chiffre d'affaires. Il est à espérer que la publicité du gouvernement fédéral reprenne le plus rapidement possible pour ne pas affecter la qualité et la fréquence du journal. »

L'Aurore Boréale « Sur le plan national, la baisse de la publicité provenant du gouvernement fédéral nous a durement touché. »

**DE LA DYNAMIQUE
DU RÉSEAU**
**Augmentation des tirages, des
abonnés, changement de « look »:**

Le journal **Le Moniteur Acadien** a effectué une campagne de promotion dans la région de Dieppe et celle-ci a connu un grand succès; les gens n'ont pas hésité à s'abonner. Ceci a permis d'augmenter le tirage qui s'élève maintenant à 5 200 exemplaires chaque semaine. Par ailleurs, le journal enregistre une progression constante au niveau des ventes publicitaires depuis la dernière année, ce qui lui a permis de publier chaque semaine des numéros d'en moyenne 36 pages, ainsi que de nombreux cahiers spéciaux.

Au début de l'année 2004, **Le Madawaska** a changé son format ainsi que la présentation du journal afin de répondre aux besoins de ses lecteurs. Le journal compte dorénavant 4 sections soit la première qui est générale, une section politique et économie, une section culture et société ainsi qu'une section sport et loisir.

Le journal **Le Métropolitain** a connu une expansion remarquable au cours de la dernière année. En effet, grâce à une entente conclue avec le Conseil scolaire de district du Centre-Sud-Ouest, l'hebdomadaire de la région torontoise a considérablement augmenté le nombre de ses abonnés.

Le Rempart, l'hebdomadaire du Sud-Ouest ontarien a beaucoup changé au cours de la dernière année. Depuis septembre 2003, une nouvelle équipe a travaillé très fort à développer le journal qui a vu sa distribution passer de 1200 à 8300 copies grâce à une entente historique signée en novembre

de la même année entre le propriétaire, Denis Poirier, et le Conseil scolaire de district des écoles catholiques du Sud-Ouest.

Le Nord l'imprimeur du journal a investi quelques millions de dollars pour se doter d'une nouvelle presse et les résultats se sont immédiatement fait sentir au niveau de la qualité d'impression et surtout du nombre de pages qui peuvent être imprimées.

Depuis la mi-février 2003, **Le Carillon** est passé à distribution gratuite. De 3 400 copies, le journal est maintenant rendu à 16450 copies. Il couvre la totalité des foyers du comté de Prescott. Le contenu du journal n'a pas changé et même à distribution gratuite il reste un journal de très haute qualité.

DES PROJETS PORTEURS :

Au **Gaboteur**, le journal a publié en février 2004 en collaboration avec la Société 2004, un nouveau guide touristique en français pour la province de Terre-Neuve-et-Labrador

Le Courrier de la Nouvelle-Écosse s'est engagé dans deux projets qui s'inscrivent dans le cadre du 400^{ème} anniversaire de l'Acadie. Le premier concerne la publication de pages « En route vers le 400e anniversaire de l'Acadie » où les organisateurs des rencontres de famille et d'événements peuvent promouvoir leurs informations. Le second a été organisé avec le soutien du Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes du Québec (SAIC). Intitulé « Entre Acadiens », il s'agit d'une série pour faire connaître les Acadiens de la région à Lanaudière au Québec, et ceux de la Nouvelle-Écosse.

Dans le journal **Le Goût de Vivre** (Penetanguishene, Ontario) la section des écoles françaises commanditée par le Club Richelieu Penetanguishene permet à plus de 200 jeunes de publier

La
LIBERTÉ

L'Eau vive l'hebdo francophone

L'aiglon

leurs écrits à chaque année. La participation des 8 écoles élémentaires et des 2 écoles secondaires est assidue et gagne en popularité d'année en année. Par ailleurs de nombreuses chroniques sont offertes afin d'informer les abonnés sur des sujets d'actualités telle que l'informatique, la médecine douce, la semaine thématique, le mur de la renommée du Festival du Loup, les problèmes que rencontrent les adolescents et bien sûr les réflexions de Idgère Albert. Enfin le journal qui cumule les activités, pendant la saison estivale, couvre le Festival du Loup qui prend place à Lafontaine et représente un des plus grands événements culturels de l'Ontario français.

Au Yukon, **L'Aurore boréale**, en plus de ses éditions régulières, qui comptent maintenant entre 20 et 28 pages, a produit quatre cahiers spéciaux : la rentrée scolaire en septembre, un cahier de Noël en décembre, un cahier spécial sur les Rendez-vous de la francophonie en mars et finalement le cahier spécial du 20^e anniversaire de l'Aurore boréale. Le journal a également travaillé conjointement avec le secteur des communications de l'AFY à la réalisation d'un encart bilingue annuel qui va être publié à la fin du mois de mai.

DE LA DIVERSIFICATION DU CONTENU :

À **La Nouvelle** on a continué à progresser en 2003. De plus en plus, les lecteurs demandaient à recevoir la publication plus fréquemment. Afin de répondre à ce désir, à compter du mois de mars 2003, le journal la Nouvelle est devenu une publication hebdomadaire. Localement, le journal a pris un engagement à long terme avec La Maison des Arts, avec une subvention annuelle de 500 \$ pour une période de cinq ans. Ce don permet une présence continue au journal puisqu'une salle porte maintenant le nom de La Nouvelle.

Le Reflet de Prescott-Russell (Embrun, Ontario) a continué à diversifier son contenu rédactionnel et s'est illustré cette année encore dans la production de cahiers thématiques de grande qualité. Avec l'équipe dynamique et expérimentée actuellement en place, la direction du journal s'avoue particulièrement confiante pour les années à venir.

Au journal **Agricom**, le journal à vocation prioritairement agricole continue à maintenir une bonne gamme diversifiée d'articles et de reportages spécialisés couvrant non seulement les secteurs techniques proprement dits de l'agriculture franc-ontarienne, mais fait place davantage aux domaines connexes qui prennent de plus en plus d'importance pour le milieu rural, tels que la protection de l'environnement, le tourisme rural, la salubrité des aliments, les petites productions artisanales, les énergies alternatives, etc.

Pour le journal **Les Nouvelles** (Timmins, Ontario), l'année 2003 fut davantage une année de stabilisation. L'orientation communautaire prise par le journal continue de satisfaire la clientèle francophone. Des commentaires positifs sont régulièrement émis par les lecteurs relativement au contenu journalistique.

Le journal **Info Week-End** (Edmundston, Nouveau-Brunswick), nouveau membre de l'APF depuis 2003, est distribué gratuitement à plus de 14 000 copies chaque semaine dans chaque foyer de la région de Connors à Saint-Léonard-Parent dans le nord-ouest du Nouveau-Brunswick.

DE LA VISIBILITÉ DU RÉSEAU :

Dans le cadre d'une série d'émissions réalisées par TV5 Canada, certains de nos journaux ont fait l'objet de reportages ciblés qui seront diffusés en septembre prochain. Ainsi le journal

L'Eau Vive a reçu l'équipe de tournage du 18 au 21 février, le thème était «Les difficultés d'un journal dans un milieu minoritaire». Le journal a été jumelé avec un journal du Québec «Les deux rives» dont la rédactrice en chef Louise Raticot s'est rendue en Saskatchewan. Un des objectifs était de comparer un hebdomadaire avec abonné avec un journal publicitaire dans un environnement majoritaire.

REMERCIEMENTS DE NOS NOUVEAUX MEMBRES

Pour **La Nouvelle** août 2003 marque une étape importante puisque près de trois après le début du journal, le journal devient membre de l'Association de la presse francophones (APF) La rédactrice en chef du journal remercie particulièrement les personnes qui lui ont permis de joindre son journal à cette grande famille qui représente un maillon important pour unir les francophones de tout le pays.

Pour **Le Saint-Jeanois** de Saint-Jean (Nouveau-Brunswick) l'adhésion à l'Association de la presse francophone, entérinée à l'AGA de Winnipeg en juillet 2003, bien que probatoire, confie au journal profil et crédibilité. Pour l'organisme propriétaire du journal, l'Association Régionale de la Communauté francophone de Saint-Jean (ARCf de Saint-Jean), la désignation de membre de l'APF représente bien que le média communautaire par excellence des francophones de Saint-Jean avait mérité ses galons.

Le Franco

l'EXPRESS du
PACIFIQUE

l'aurore boréale

LE RÉSEAU JOURNALISTIQUE DE L'APF

ONTARIO

Clarence Creek	Agricom
Cornwall	Le Journal de Cornwall
Embrun	La Nouvelle
Embrun	Le Reflet de Prescott-Russell
Hawkesbury	Le Carillon
Hearst	Le Nord
Lafontaine	Le Goût de vivre
Orléans	L'Express d'Orléans
Toronto métropolitain	Le Métropolitain
Hamilton, London, Niagara	Le Régional
Sudbury	Le Voyageur
Timmins	Les Nouvelles
Windsor	Le Rempart

OUEST / TERRITOIRES

Alberta	Le Franco
Colombie-Britannique	L'Express du Pacifique
Manitoba	La Liberté
Saskatchewan	L'Eau vive
T.N.O.	L'Aquilon
Yukon	L'Aurore boréale

ATLANTIQUE

Terre-Neuve	Le Gaboteur
Nouvelle-Écosse	Le Courrier de la Nouvelle-Écosse
Ile du Prince Edouard	La Voix acadienne
Nouveau-Brunswick	
Campbellton	L'Aviron
Edmundston	Info-Weekend
Edmundston	Le Madawaska
Shediac	Le Moniteur acadien

MEMBRES EN PROBATION

Saint-Jean (NB)	Le Saint-Jeannois
-----------------	--------------------------

LA FONDATION DONATIEN FRÉMONT INC

Rapport d'activités

Du 1^{er} avril 2003 au 31 mars 2004

Au printemps 2003, l'Association de la presse francophone a fait l'embauche de Francis Poulin, un étudiant, pour travailler sur la Fondation. Son mandat consistait à faire la promotion de la Fondation auprès des boursiers potentiels et de préparer les dossiers des étudiants pour analyse par le comité de sélection.

Au niveau de la promotion, le dépliant de la Fondation a été distribué auprès des conseils scolaires francophones, des associations jeunesse, des associations éducatives, des collèges et universités francophones et autres. Les journaux membres de la Fondation ont publié à quelques reprises une annonce faisant la sollicitation de demandes de bourse. Un message d'intérêt public a été fourni aux postes régionaux de Radio-Canada (radio et télévision) dont plusieurs en ont fait la diffusion. De plus, le Réseau francophone d'Amérique a réalisé un « spot » radio pour diffusion volontaire par ses membres. L'employé a aussi effectué une mise à jour de l'inscription de la Fondation dans une série de répertoires universitaire sur les bourses offertes à leurs étudiants.

L'étudiant avait aussi le mandat de s'assurer que les dossiers des étudiants étaient complets et que la grille d'évaluation était à jour pour faciliter le travail du comité d'évaluation

des bourses. Le comité d'évaluation des bourses a été mis sur pied lors de l'Assemblée générale annuelle et fut composé d'Odette Bussière, Madeleine Joanisse et Cécile Girard. Un total de 8 000 \$, soit huit bourses de 1 000 \$, a été attribué à des étudiants. La Fondation Donatien Frémont a émis quatre bourses alors que cinq bourses ont été déboursées à partir de la Fondation de La Cité collégiale.

Le montant d'argent disponible pour les bourses diminue, et ce, à cause de la baisse des taux d'intérêt. Le montant de fonds disponible était aussi réduit par les dépenses que devait assumer la Fondation dont les assurances, la vérification comptable et les frais de gestion payable à l'APF. Dans le but de maximiser le montant disponible pour offrir en bourses, le Conseil d'administration a pris la décision de réduire les coûts administratifs. En effet, l'APF absorbe, désormais, les assurances et les frais de gestion de la Fondation. Cela permettra de conserver plus de revenus pour offrir des bourses.

Le Conseil d'administration a aussi mandaté la Direction générale à préparer un plan d'action afin de réactiver le développement de la Fondation Donatien Frémont. Cela fait déjà plusieurs années qu'il n'y a pas eu de campagnes de financement. Une stratégie sur cinq ans a été préparée et sera présentée aux membres lors de l'Assemblée générale annuelle. L'objectif est d'augmenter le capital de 300 000\$ sur cinq ans.

LES BOURSIERS 2003-2004

Isabelle Lamontagne
Angélique Delorme
Karine Tanguay
Jonathan Blouin
Caroline Séguin
Jacques Fontaine
Sheila Lagacé
Hughes-Olivier Blouin

La Cité collégiale / Université d'Ottawa
 La Cité collégiale à Ottawa
 Université d'Ottawa
 Université d'Ottawa
 Université d'Ottawa
 Collège Saint-Boniface à Winnipeg
 Université de Moncton
 Université du Québec à Montréal

RAPPORTS FINANCIERS DE L'APF

CONTENU

L'Association de la Presse Francophone

États financiers
31 mars 2004

Rapport des vérificateurs	19
États financiers	
Bilan	20
Évolution des actifs nets	20
Revenus et dépenses	21
Flux de trésorerie	21
Notes complémentaires	22
Renseignements supplémentaires	
Détail des dépenses - Programmes réguliers	25
Détail des revenus et dépenses - Projets spéciaux	26

LETTRE DES VÉRIFICATEURS

MARCIL LAVALLÉE

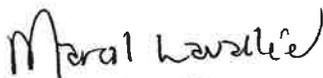
RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux administrateurs
L'Association de la presse francophone

Nous avons vérifié le bilan de l'Association de la presse francophone au 31 mars 2004 et les états des revenus et dépenses, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'Association. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages d'éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2004 ainsi que les résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.


Comptables agréés

Ottawa (Ontario)
Le 20 mai 2004

COMPTABLES AGRÉÉS | CHARTERED ACCOUNTANTS

500-214, chemin Montréal Road,
Ottawa ON K1L 8L8

Tél : (613) 745-8387
Fax : (613) 745-9584

www.marcil-lavallee.ca
info@marcil-lavallee.ca

Nos partenaires canadiens et internationaux BHD™
Our Canadian and International Affiliates IAPA



BILAN

AU 31 MARS 2004

ACTIF

	2004	2003
ACTIF À COURT TERME		
Débiteurs (note 3)	254 911	212 365 \$
Frais payés d'avance	18 459	14 739
	273 370	227 104
IMMOBILISATIONS (note 4)	13 566	16 286
	286 936	243 390 \$

PASSIF

	2004	2003
PASSIF À COURT TERME		
Endettement à la caisse populaire (note 5)	126 830	55 475 \$
Créditeurs et frais courus	99 963	75 951
Subventions et revenus reportés (note 6)	34 150	27 213
Dû à 118725 Canada Inc. (OPSCOM)	9 020	70 838
	269 963	229 477

ACTIFS NETS

Non affectés	3 407	(2 373)
Investis en immobilisations	13 566	16 286
	16 973	13 913
	286 936	243 390 \$

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2004

	Non affectés	Investis en immobilisations	Total 2004	Total 2003
ACTIFS NETS AU DÉBUT DE L'EXERCICE	(2 373)	16 286	13 913	34 284 \$
Excédent des revenus sur les dépenses (dépenses sur les revenus)	8 292	(5 232)	3 060	(20 371)
Investissement en immobilisations	(2 512)	2 512	-	-
ACTIFS NETS À LA FIN DE L'EXERCICE	3 407	13 566	16 973	13 913 \$

REVENUS ET DÉPENSES
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2004

	2004	2003
REVENUS		
Cotisations	78 519	73 469 \$
Contribution du Ministère du Patrimoine canadien	230 000	215 000
Placement Carrière	-	2 781
Jeunesse Canada au travail	2 000	5 826
Inscriptions et commandites - assemblée annuelle	15 325	16 109
Abonnements aux services de nouvelles	8 400	10 040
Abonnements à Textuel Plus	11 911	10 800
Honoraires de gestion (note 10)	32 000	40 400
Échange d'abonnements	13 200	13 800
Autres	1 720	7 431
Revenus transférés aux projets spéciaux	(63 199)	(73 431)
	329 876	322 225
Projets spéciaux (page 12)	552 320	454 199
	882 196	776 424
DÉPENSES		
Programmes réguliers (page 11)	344 013	338 144
Projets spéciaux (page 12)	535 123	458 651
	879 136	796 795
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES (DÉPENSES SUR LES REVENUS)	3 060	(20 371) \$

FLUX DE TRÉSORERIE
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2004

	2004	2003
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des revenus sur les dépenses (dépenses sur les revenus)	3 060	(20 371) \$
Élément n'affectant pas l'endettement à la caisse populaire :		
Amortissement des immobilisations	5 232	5 531
	8 292	(14 840)
Variations dans les éléments autres que l'endettement à la caisse populaire (note 7)	(77 135)	(63 125)
	(68 843)	(77 965)
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT (note 8)	(2 512)	(8 017)
AUGMENTATION DE L'ENDETTEMENT À LA CAISSE POPULAIRE	(71 355)	(85 982)
(ENDETTEMENT À LA CAISSE POPULAIRE) ENCAISSE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	(55 475)	30 507
ENDETTEMENT À LA CAISSE POPULAIRE À LA FIN DE L'EXERCICE	(126 830)	(55 475) \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2004

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Association, un organisme sans but lucratif constitué en vertu de la Loi sur les corporations canadiennes, a pour but de représenter et de promouvoir les intérêts communs de la presse francophone en milieu minoritaire. L'Association est exempte d'impôt.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et sont amorties sur la durée utile estimative selon les méthodes et taux annuels suivants :

	Taux	Méthode
Ameublement et équipement	20,0 %	solde dégressif
Équipement informatique	30,0 %	solde dégressif
Améliorations locatives	5 ans	linéaire

Les acquisitions courantes, nettes des aliénations, sont amorties à la moitié des taux indiqués.

Dons en biens et services

L'organisme comptabilise des dons en biens et services lorsqu'ils peuvent être évalués au prix d'un effort raisonnable. Les montants sont comptabilisés à leur juste valeur.

Frais imputés aux projets

La direction répartit les salaires et les avantages sociaux ainsi que les dépenses d'administration aux projets basés sur la meilleure estimation du temps réel et des coûts encourus pour chaque projet.

3. DÉBITEURS

	2004	2003
Comptes clients	45 041	29 253 \$
Subventions et contributions à recevoir	197 426	167 399
Parts sociales à recevoir	6 000	5 100
Taxe sur les produits et services à recevoir	13 944	10 613
	262 411	212 365
Provision pour créances douteuses	7 500	-
	254 911	212 365 \$

4. IMMOBILISATIONS

	Coût	Amortissement cumulé	2004	2003
Ameublement et équipement	12 394	5 978	6 416	7 803 \$
Équipement informatique	20 355	13 205	7 150	7 398
Améliorations locatives	8 089	8 089	-	1 085
	40 838	27 272	13 566	16 286 \$

5. ENDETTEMENT À LA CAISSE POPULAIRE

L'endettement à la caisse populaire est garanti par les contributions du Ministère du Patrimoine canadien et d'un cautionnement de 118725 Canada Inc. (OPSCOM).

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2004

6. SUBVENTIONS ET REVENUS REPORTÉS	2004	2003
Industrie Canada - FedNor	-	11 663 \$
Abonnements et commandites	2 150	3 050
Gouvernement du Québec - SAIC	10 500	12 500
Ministère du Patrimoine canadien		
- Fonds de projets (jumelage journaux)	7 500	-
- Fonds stratégique (politique communication provinciale)	14 000	-
	34 150	27 213 \$
7. VARIATIONS DANS LES ÉLÉMENTS AUTRES QUE L'ENDETTEMENT À LA CAISSE POPULAIRE	2004	2003
Débiteurs	(42 546)	(178 541) \$
Avance à la Fondation Donatien	-	3 676
Frais payés d'avance	(3 720)	21 151
Créditeurs et frais courus	24 012	30 606
Subventions et revenus reportés	6 937	(6 587)
Dû à 118725 Canada Inc. (OPSCOM)	(61 818)	66 570
	(77 135)	(63 125) \$
8. ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT	2004	2003
Acquisitions d'immobilisations	(2 512)	(8 017) \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2004

9. ENTITÉS CONTRÔLÉES

118725 Canada Inc. (OPSCOM)

L'Association de la presse francophone exerce un contrôle dans 118725 Canada Inc. (OPSCOM) par l'entremise du conseil d'administration. Ce sont des membres de l'Association qui détiennent en totalité les actions d'OPSCOM. De plus, cette dernière complète les activités de l'Association.

OPSCOM utilise la méthode du report pour comptabiliser ses revenus et ne présente pas de fonds grevé d'affectations externes.

Au 31 mars, 118725 Canada Inc. (OPSCOM) présente les détails suivants aux états financiers :

	2004	2003
Situation financière		
Total des actifs	204 316	585 909 \$
Total des passifs	55 823	396 676 \$
Total des actifs nets	148 493	189 233
	204 316	585 909 \$
Revenus et dépenses		
Total des revenus	1 334 270	1 831 701 \$
Total des dépenses	1 375 010	1 818 434
(Perte nette) bénéfice net	(40 740)	13 267 \$

Fondation Donatien Frémont

L'Association de la presse francophone exerce un contrôle sur la Fondation Donatien Frémont puisque les activités de l'Association servent à financer, en partie, cet organisme ainsi que par l'entremise du conseil d'administration.

La Fondation est un organisme de charité établi en 1980 par les journaux de l'Association de la presse francophone. La Fondation a comme mission d'encourager les francophones en milieux minoritaires au Canada à poursuivre une carrière en communication. Les actifs nets de la Fondation ne peuvent être utilisés par l'Association.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2004

9. ENTITÉS CONTRÔLÉES (suite)

La Fondation Donatien Frémont utilise la méthode du report pour comptabiliser ses revenus et ne présente pas de fonds grevés d'affectations externes. Au 31 mars 2004, la Fondation présente les détails suivants aux états financiers :

Actif	<u>274 709</u> \$	Revenus	<u>5 840</u> \$
Passif	1 070 \$	Dépenses	<u>4 937</u> \$
Actifs nets	<u>273 639</u>		
	<u>274 709</u> \$		

10. OPÉRATION ENTRE APPARENTÉS

Au cours de l'exercice, l'organisme a reçu des honoraires de gestion de 118725 Canada Inc. (OPSCOM), une compagnie dont des journaux membres de l'Association de la presse francophone sont actionnaires, pour un montant de 32 000 \$.

11. CHIFFRES COMPARATIFS

Les chiffres comparatifs ont été reclassés afin de se conformer à la présentation de l'exercice courant.

DÉTAIL DES DÉPENSES - PROGRAMMES RÉGULIERS

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2004

	Représentation et concertation	Service de nouvelles	Services aux membres	Total	
				2004	2003
Salaires, contractuels et avantages sociaux	65 529	45 166	-	110 695	141 801 \$
Loyer	6 667	2 000	2 000	10 667	16 627
Téléphone	5 158	750	-	5 908	9 229
Frais de bureau	23 704	1 260	2 800	27 764	21 621
Entretien et réparations	3 604	-	200	3 804	2 110
Assurances	2 271	854	1 300	4 425	3 105
Frais de réunions					
- conseil d'administration	19 571	515	-	20 086	19 453
- assemblée annuelle	47 318	-	-	47 318	41 858
Frais de représentation et voyages	7 087	62	-	7 149	7 259
Honoraires professionnels	4 745	-	-	4 745	6 648
Honoraires de vérification	3 800	-	-	3 800	3 600
Associations	5 500	-	-	5 500	5 500
Intérêts et frais bancaires	2 536	-	-	2 536	1 603
Accréditation des journaux	-	-	25 922	25 922	18 157
Abonnements - Textuel Plus	312	991	16 800	18 103	16 935
Échange d'abonnements	-	-	14 400	14 400	13 800
Publicité et promotion	11 234	-	14 675	25 909	1 413
Licences - logiciels	50	-	-	50	1 894
Amortissement des immobilisations	5 232	-	-	5 232	5 531
	214 318	51 598	78 097	344 013	338 144 \$

DÉTAIL DES REVENUS ET DÉPENSES - PROJETS SPÉCIAUX

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2004

	Expressions et partenariats					Coffre à			Politiques		Total
	Suppléments nationaux	Site internet	Chroniques économiques	partenariats économiques	marketing	ouvl marketing	journaliste	Jumelage journaux	communication provinciales	2004	
REVENUS											
Cotisations	-	-	4 350	-	1 100	4 250	1 000	3 000		13 700	13 400 \$
Agence de promotion économique du Canada Atlantique	-	-	42 964	-	-	-	-	-	-	42 964	40 602
Contribution d'Industrie Canada	-	115 564	-	-	-	-	-	-	-	115 564	76 280
Contribution du Ministère du Patrimoine canadien	-	31 997	-	10 002	-	-	32 500	81 200	-	155 699	71 997
Inscriptions et commandites	-	-	-	-	2 430	3 254	-	-	-	5 684	8 060
Vente de publicité	94 290	2 000	-	29 986	-	-	-	-	-	126 276	155 315
Subvention de l'Ambassade de France	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	7 000
Subvention - Industrie Canada - FEDNOR	-	-	25 578	-	-	8 500	-	-	-	25 578	20 736
Subvention du gouvernement du Québec - SAIC	-	-	-	-	12 500	-	-	-	-	21 000	12 500
Honoraires de gestion	2 500	5 000	-	-	-	-	-	-	-	7 500	7 500
Contributions de membres et partenaires	-	-	31 580	-	-	-	-	-	-	31 580	28 835
Dons en services	-	4 400	-	-	-	-	-	-	-	4 400	9 500
Autres	-	90	-	2 285	-	-	-	-	-	2 375	2 475
	96 790	159 051	104 472	42 273	16 030	16 004	33 500	84 200		552 320	454 199
DÉPENSES D'EXPLOITATION											
Achat de publicité - encartage	27 570	19 433	53 223	31 255	-	-	-	-	-	131 481	158 734
Salaires et avantages sociaux	7 349	69 617	7 161	10 041	1 000	-	19 386	56 505	-	171 059	101 905
Honoraires professionnels	4 440	31 700	39 333	-	7 022	1 700	90	-	-	84 285	70 850
Rédaction et production	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4 350
Impression et transport	42 216	-	-	-	-	-	-	-	-	42 216	86 032
Matériel et équipement	-	14 062	-	-	-	-	-	-	-	14 062	9 917
Frais de fonctionnement imputés aux projets	445	16 837	4 489	268	7 823	14 259	13 232	27 667	-	85 020	25 852
Mauvaises créances	-	7 000	-	-	-	-	-	-	-	7 000	-
Divers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 011
	82 020	158 649	104 206	41 564	15 845	15 959	32 708	84 172		535 123	458 651
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES (DÉPENSES SUR LES REVENUS)	14 770	402	266	709	185	45	792	28		17 197	(4 452) \$

RAPPORTS FINANCIERS DE LA FONDATION DONATIEN FRÉMONT

CONTENU

LA FONDATION DONATIEN FRÉMONT

États financiers
31 mars 2004

Rapport des vérificateurs	28
États financiers	
Bilan	29
Évolution des actifs nets	29
Revenus et dépenses	30
Notes complémentaires	30

LETTRE DES VÉRIFICATEURS

 MARCIL LAVALLÉE

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

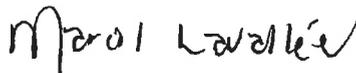
Aux administrateurs
Fondation Donatien Frémont

Nous avons vérifié le bilan de la Fondation Donatien Frémont au 31 mars 2004 et les états des revenus et dépenses et de l'évolution des actifs nets de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'organisme. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

À l'exception de ce qui est mentionné dans le paragraphe ci-dessous, notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages d'éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme tire des revenus de dons pour lesquels il n'est pas possible de vérifier de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. Par conséquent, notre vérification de ces revenus s'est limitée aux montants comptabilisés dans les livres de l'organisme et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux revenus de dons, à l'excédent des revenus sur les dépenses, aux actifs nets et à l'actif.

À notre avis, à l'exception de l'effet des éventuels redressements que nous aurions pu juger nécessaires si nous avions été en mesure de vérifier si les revenus de dons mentionnés au paragraphe précédent ont tous été comptabilisés, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2004, ainsi que les résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



Comptables agréés

Ottawa (Ontario)
Le 13 mai 2004

COMPTABLES AGRÉÉS | CHARTERED ACCOUNTANTS

500-214, chemin Montréal Road,
Ottawa ON K1L 8L8

Tél. : (613) 745-8387
Fax : (613) 745-9584

www.marcil-lavallee.ca
info@marcil-lavallee.ca

Nos partenaires canadiens et internationaux BHD™
Our Canadian and International Affiliates IAPA



BILAN

AU 31 MARS 2004

ACTIF	Fonds général	Fonds des communicateurs	Total	
			2004	2003
ACTIF À COURT TERME				
Encaisse	9 312	-	9 312	22 700 \$
Dépôts à terme	-	263 000	263 000	248 000
Intérêts courus à recevoir	2 397	-	2 397	3 106
Avances (dus) interfonds	21 818	(21 818)	-	-
	33 527	241 182	274 709	273 806 \$
PASSIF ET ACTIFS NETS				
PASSIF À COURT TERME				
Créditeurs et frais courus	1 070	-	1 070	1 070 \$
ACTIFS NETS	32 457	241 182	273 639	272 736
	33 527	241 182	274 709	273 806 \$

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2004

	Fonds général	Fonds des communicateurs	Total	
			2004	2003
ACTIFS NETS AU DÉBUT DE L'EXERCICE	31 554	241 182	272 736	271 473 \$
Excédent des revenus sur les dépenses	903	-	903	1 263
ACTIFS NETS À LA FIN DE L'EXERCICE	32 457	241 182	273 639	272 736 \$

REVENUS ET DÉPENSES
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2004

	Fonds général	Fonds des communicateurs	Total	
			2004	2003
REVENUS				
Intérêts	5 840	-	5 840	9 625 \$
Dons	-	-	-	906
	5 840	-	5 840	10 531
DÉPENSES				
Bourses d'étude	3 500	-	3 500	3 750
Honoraires professionnels	1 246	-	1 246	1 850
Frais bancaires	191	-	191	178
Assurances	-	-	-	1 112
Frais de gestion	-	-	-	2 280
Publicité	-	-	-	98
	4 937	-	4 937	9 268
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES				
	903	-	903	1 263 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2004

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Fondation, constituée en vertu de la Loi sur les corporations canadiennes, a pour but de favoriser activement l'éducation postsecondaire des francophones vivant en milieu minoritaire au Canada, principalement dans le domaine des communications et ce, en offrant des bourses d'étude. La Fondation est exempte d'impôt.

2. PRINCIPALE CONVENTION COMPTABLE

Fonds des communicateurs

Ce fonds a été créé suite à la campagne de financement entreprise par la Fondation. Les revenus de ce fonds sont destinés à financer une expansion majeure dans le programme de bourses, pour atteindre le niveau de 75 000 \$ en bourses remises annuellement. L'intérêt gagné par ce fonds est comptabilisé à titre de revenu dans le Fonds général.

3. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers de la Fondation consistent en de l'encaisse, des dépôts à terme, des intérêts courus à recevoir, des crédateurs et des frais courus. Sauf autrement mentionné, la Fondation n'est pas exposée à des risques importants de taux d'intérêts ou de crédit.

La juste valeur de ces instruments financiers est comparable à leur valeur comptable.

NOS PARTENAIRES ET COMMANDITAIRES

L'Association de la presse francophone, la Fondation Donatien Frémont et les journaux membres tiennent à remercier les commanditaires du gala des prix d'excellence et de l'Assemblée générale annuelle 2004. Ces groupes représentent des interlocuteurs essentiels pour la presse écrite francophone en milieu minoritaire avec lesquels l'APF et ses membres entretiennent des relations privilégiées.

Partenaires gouvernementaux

Secrétariat
aux affaires
intergouvernementales
canadiennes

Québec

Conseil supérieur
de la langue
française

Québec

 **Ontario**
Office des affaires
francophones



Manitoba

 Canadian
Heritage

Patrimoine
canadien

Secrétariat des services en langue
française de la Province du Manitoba

Commanditaires


ARC
du Canada
Alliance des radios
communautaires

la **cité** collégiale

RFA
Le Réseau francophone
d'Amérique

CANADA POSTES
POST CANADA

PLANETE

TFO

Transcontinental

MARCIL LAVALLÉE

Tous nos remerciements aux commanditaires suivants :

- Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada
- AMPQ
- Hebdos Sélect inc.
- Les Productions R. Charbonneau inc.
- Perfexis
- Publicité M.B.M inc.
- Repco-média

Tous nos remerciements aux institutions et ministères cités ci-après qui permettent à l'APF de poursuivre son mandat et de concrétiser ses objectifs

- Industrie Canada/ Franccommunautés virtuelles
- Agence de promotion de développement économique (APECA)
- FEDNOR
- DRHC/Placement carrière été

Diffusion de l'actualité francophone et acadienne

ATLANTIQUE

Nouvelle-Écosse
Le Courrier de la Nouvelle-Écosse
Terre-Neuve
Le Gaboteur
Ile-du-Prince-Édouard
La Voix acadienne

NOUVEAU-BRUNSWICK

Edmundston
Info Week-end
Campbellton
L'Aviron
Edmundston
Le Madawaska
Shediac
Le Moniteur acadien
St-Jean*
Le Saint-Jeannols

ONTARIO

Clarence Creek
Agricom
Hawkesbury
Le Carillon
Orléans
L'Express d'Orléans
Lafontaine
Le Goût de vivre
Cornwall
Le Journal de Cornwall
Toronto
Le Métropolitain
Hearst
Le Nord
Embrun
La Nouvelle
Timmins
Les Nouvelles
Embrun
Le Reflet de Prescott-Russell
Hamilton, London, Niagara
Le Régional
Windsor
Le Rempart
Sudbury
Le Voyageur

QUEST ET TERRITOIRE

Territoires du Nord-Ouest
L'Aquilon
Yukon
L'Aurore boréale
Saskatchewan
L'Eau vive
Colombie-Britannique
L'Express du Pacifique
Alberta
Le Franco
Manitoba
La Liberté

AGENCE DE REPRÉSENTATION (par ordre alphabétique)

Repc-Média
Ottawa : 1-866-411-7486 (sans frais)
Ottawa/Gatineau : 819-827-7486
Courriel : repco@magma.ca

Réseau Sélect
Montréal : 514-666-3131
Toronto : 416-362-4488
Courriel : reseau@hebdo-select.qc.ca

* Membre en probation